

Paye pour cours à jour M1 entreprise

Par **woodgecko**, le 24/11/2009 à 13:22

Bonjour à tous,

dans la mesure où je suis en double cursus je n'ai pas eu la possibilité d'assister aux cours magistraux du M1 entreprise de Nancy, j'ai bien essayé de me couper en 2 mais c'était pas évident avec les tripes qui traînaient partout

Je suis preneur des cours des autres facs pourvu qu'ils soient à jour

Je propose à qui sera intéressé de m'échanger ces cours (tapés sur pc ou photocopies de manuscrits) contre des espèces sonnantes et trébuchantes :

- contrats civils et commerciaux
- procédures collectives
- droit du travail
- propriété industrielle
- économie des entreprises en difficulté (j'ai déjà le poly c'est les annotations qui m'intéressent)
- droit international privé

j'offre soit 10 € par cours (hors frais de photocopie pour les manuscrits)

si en plus j'ai les td corrigés j'augmente le tarif

si ce prix vous paraît bas ça se discute dans la mesure du raisonnable

merci à vous

Par **Olivier**, le 25/11/2009 à 16:55

je ferme le topic, la récupération de cours contre rémunération porte à mon sens atteinte aux droits d'auteurs de l'enseignant, et qui plus est ne me semble pas très morale au vu du travail fourni par les étudiants qui seraient amenés à fournir ces cours...